	Médecin de	l'Education Nationale référent
	Dı	
	Date	
	Reconduit	- le :
		- le :
		- le :
Mission de Promoti de la Santé en fave des élèves		- le :
	Référence sommaire	Année : 2022
ACADÉMIE	4.7.1	Auteur :
DE STRASBOURG		Version :
Egalité Égalité Fraternité	Exemple de PROJET d'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ vierge	Observations:
Source :		
	PROJET d'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ dans un établissement scolaire ou une éc	cole
	Accueil des enfants et adolescents atteints de troubles de scolaire (Circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 200	•
es professionnels co	ment des enseignants : faire suivre l'information oncernés par le PAI sont astreints au secret professionnel et ires à la prise en charge de l'enfant. Document établi à la dem	

ELEVE	
NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe:
Adresse:	
Etablissement scolaire :	
	Classe:

PARENTS

	Nom - Prénom	Téléphone personnel	Téléphone professionnel	Téléphone mobile
Père				
Mère				

INTERVENTIONS EXTERIEURES

	Nom	Téléphone	Mail
SAMU		15	
Médecin traitant ou spécialiste			

Service hospitalier					
eu où les médicaments	sont accessibles :				
Mett	PROTOC re un exemplaire de l'int é		D'URGENCE du PAI dans la trou	sse d'urgence	
IOM : Prénom :					
ate de naissance : .		C	Classe:		
SIG Symptômes visibles	NES D'APPEL pouvant être associés ou	ı non	COND	UITE A TENIR	
En cas de signes de gravité : faire le 15 (SAMU) DANS TOUS LES CAS, PREVENIR LES PARENTS					
ontenu de la trousse				-K10	
Contenu de la trousse d'urgence à fournir par les parents à l'école :					
					••••

Informations à fournir au médecin des urgences (informations confidentielles à transmettre sous pli cacheté, si nécessaire) :

	e les signes cliniques présentés par l'enfant, l'heure d'apparition des symptômes, et les mesures prises. de l'enfant :
NOM :	Prénom :
	ANNEXE AU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE Mise en œuvre au quotidien dans l'école / l'établissement Pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfant de manière régulière
PRISE	S EN CHARGE COMPLEMENTAIRES :
	□ Soins à l'école
	Jours, heures et lieux :
	Rééducation sur le temps scolaire mais en dehors des locaux scolaires
REGIN	ME ALIMENTAIRE selon prescription, bilan et ordonnance du médecin qui suit l'enfant :
	évictions (préciser) :
	panier repas fourni par la famille et identifié au nom de l'enfant
	☐ horaires des repas fixes, à préciser :
	 possibilité de se réhydrater en classe
	collation(s) supplémentaire(s) fournie(s) par la familleautres préconisations :
AMEN	AGEMENTS SCOLAIRES EVENTUELS :
	□ Environnement :
	 possibilité de sortir de la classe pour aller aux toilettes double jeu de livres accès à l'ascenseur mobilier particulier
	□ autres □ teps (détailler)
,	Si nácossaira, inindro un cortificat mádical d'inantituda totale au nartialla)
•	Si nécessaire, joindre un certificat médical d'inaptitude totale ou partielle)
SURTI	ES SCOLAIRES OU CLASSES TRANSPLANTEES :
	 Veiller à ce que l'enfant ait toujours sa trousse à disposition Il appartient à la famille d'anticiper suffisamment à l'avance le séjour de l'enfant pour pouvoir prendre les dispositions adéquates.

NOM :	Prénom :	
LIS	STE DES PIECES JOINTES AU PAI	
Ordonnance médicale pour pr (document établi par le médecin	ise de médicaments pendant le temps scolaire traitant ou spécialiste)	
Certificat d'inaptitude à l'EPS		
Mode d'emploi		
Protocole « Panier repas »		
Autre :		

Si la famille **ne fournit pas** les documents médicaux indispensables, en particulier les ordonnances d'urgence ainsi que les médicaments correspondants et ne les renouvèle pas quand cela est nécessaire, **le PAI devient caduque**.

Date :	SIGNATAIRES (nom – signature	2)
Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	Enseignants (nom et signature)
Médecin(s) (cachet et signature)	Représentants de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

RECONDUCTION DU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

- Ce document nécessite un renouvellement chaque année scolaire à la demande des parents.
- Si aucune modification dans le traitement ou le protocole n'est intervenue, le présent projet d'accueil individualisé est reconduit à l'identique.
- Les parents doivent fournir obligatoirement une ordonnance en cours de validité et renouveler les médicaments en tenant compte de la date de péremption.
- Joindre au PAI, la feuille de « Reconduction et renouvellement de PAI » dûment signée chaque année scolaire.